

Les gouvernements prévoient que la médiation, qui sera menée intensivement d'octobre à la fin de décembre, aboutira à un résultat dont il pourra être tenu compte lors de la négociation des régimes de pêche pour 1996 et les années à venir.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Heidi Bonnell  
Pêches et Océans (Ottawa)  
(613) 992-3474

Yves Fortier, C.C., c.r.  
Négociateur pour le Canada  
Traité sur le saumon du Pacifique  
(514) 847-4740

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874